



La Croix de Cabris

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU

DE SPÉRACÈDES



7B1 - Notice sanitaire

EAU POTABLE

Situation actuelle

L'approvisionnement en eau potable de la commune est effectué par la Régie des Eaux du Canal Belletrud, qui exerce les compétences déléguées par la commune au Syndicat des Eaux du Canal Belletrud depuis le 1er janvier 2014. La commune ne dispose pas sur son territoire de ressource en eau destinée à l'alimentation humaine mais est traversée par le canal de la Siagne qui alimente le bassin grassois et cannois.

La Régie des Eaux du Canal Belletrud a pour objet de gérer le service public industriel et commercial de l'eau potable et de l'assainissement sur les communes de Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes, St-Cézaire-sur-Siagne et St-Vallier-de-Thiery.

Le service public d'eau potable dessert 10 100 abonnés au 31/12/2015 dont 785 sur Spéracèdes (pour une population légale de 1 492 habitants) :

- 769 abonnés domestiques ;
- 16 abonnés non domestiques (équipements publics).

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 225 m³/abonné.

Le service public d'eau potable a prélevé 2 344 726 m³ au milieu naturel pour l'exercice 2015.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m ³ [V0]	Variation en %
La Pare	Souterraine	60 l/s	2 299 257	2 031 263	-12
Le Rousset	Surface	100 l/s	69 263	299 129	NS
Les Jacourets	Surface	70 l/s	83 550	14 334	-83
Total			2 452 070	2 344 726	-4

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 228,5 kilomètres au 31/12/2015 et le rendement du réseau de distribution est de 81,1 % sur le système des 5 communes.

Qualité de l'eau

Les résultats du contrôle sanitaire révèlent que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Analyses sur eaux distribuées	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2014	Nombre de prélèvements Non-conformes Exercice 2014	Nombre de prélèvements réalisés Exercice 2015	Nombre de prélèvements Non-conformes Exercice 2015
Microbiologie	66	1	66	2*
Paramètres physico-chimiques	66	1	66	2*

*Détail des non-conformités	Date	Lieu	Paramètres	Actions
Microbiologie	28/08/15	Entrée station Jacourets	Bactéries coliformes, Escherichia coli, Entérocoques	Non maîtrisable, eaux brutes canal Siagne
	09/07/15	Entrée station Rousset	Escherichia coli, Entérocoques	Non maîtrisable, eaux brutes canal EDF
Paramètres physico-chimiques	05/08/15	Mobile, 1 chemin des Pradons	Dépassement Plomb	Vérification du branchement, RAS,
	20/10/15	Sortie station Camp Long	Equilibre Calco-carbonique	Non maîtrisable

Analyses	Taux de conformité Exercice 2014 (%)	Taux de conformité Exercice 2015 (%)
Microbiologie (P101.1)	97	97
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	100	97

L'eau est rendue potable grâce à deux stations de traitement :

- La station de **Camp Long** : située sur la commune de Saint Cézaire sur Siagne elle traite l'eau de la source de La Pare et de la station du Rousset pour une capacité de traitement de 500 m³ / heure.
- La station des **Jacourets** : elle traite les eaux prélevées dans le Canal de la Siagne et sa capacité est de 500 m³ / heure également.

Perspectives d'évolution / projets

Le Schéma de Distribution d'Eau Potable (art L. 2224-7-1 du CGCT) approuvé par délibération du Conseil d'Administration de la Régie des Eaux du Canal Belletrud et du Comité Syndical du Syndicat des Eaux du Canal Belletrud le 17/12/2013, fige les parcelles dont l'alimentation en eau potable peut-être assurée par les infrastructures existantes en l'état actuel du réseau.

Il n'est pas envisagé d'extension du réseau d'eau potable sur la commune de Spéracèdes.

L'ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif

La commune de Spéracèdes fait partie du système d'assainissement dit des « cinq communes ». Les eaux usées urbaines de ces cinq communes (Cabris, Le Tignet, Peymeinade, Spéracèdes et Saint Cézaire sur Siagne) sont collectées et dirigées vers la station d'épuration (STEP) de Picourenc à Peymeinade.

Le réseau qui achemine l'ensemble des eaux usées vers la station d'épuration est composé de :

- 98,6 kilomètres de réseaux séparatifs (hors branchements),
- 10 postes de relèvement.

La commune de Spéracèdes comptait 544 abonnés au service d'assainissement collectif en 2015.

La station d'épuration d'une capacité nominale de 20 000 équivalents habitants (eH) dispose d'une étape de prétraitement, suivie d'un étage de traitement biologique/ clarification, et enfin d'un traitement tertiaire par filtration sur sable.

La station d'épuration présente une bonne capacité de traitement et une très bonne qualité de rejet.

STEU N°1 : Station d'épuration Picourenc à Peymeinade Code Sandre de la station : 060906095001

Caractéristiques générales													
Filière de traitement (cf. annexe)		Aération prolongée avec dénitrification et déphosphatation											
Date de mise en service		1994											
Commune d'implantation		Peymeinade											
Lieu-dit		Picourenc											
Capacité nominale STEU en EH ⁽¹⁾		20 000											
Nombre d'abonnés raccordés													
Nombre d'habitants raccordés													
Débit de référence journalier admissible en m ³ /j		4 000											
Prescriptions de rejet													
Soumise à		Autorisation en date du ... 03-03-1993 / 29-11-2001 / 13-06-2013 Déclaration en date du ...											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur vallon Nom du milieu récepteur Vallon de la Frayère											
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)		et / ou		Rendement (%)							
DBO ₅		15		et ou		80							
DCO		50		et ou		75							
MES		35		et ou		90							
NGL				et ou									
NTK		40		et ou									
pH		6 < pH < 8,5		et ou									
NH ₄ ⁺				et ou									
Pt		2		et ou		80							
Charges entrantes													
Moyenne annuelle		Volume (m ³ /an)		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Ch. Rend		Ch Rend		Ch. Rend		Ch. Rend		Ch. Rend	
				kg/j %		kg/j %		kg/j %		kg/j %		kg/j %	
2015		667 624		639 98		1 736 96		702 98		164 85		20 95	
Charges rejetées par l'ouvrage													
Date du bilan 24h (Moyenne SATESE/RECB)		Conformité (Oui/Non)		DBO ₅		DCO		MES		NTK		Pt	
				Conc Rend		Conc Rend		Conc Rend		Conc Rend		Conc Rend	
				mg/l %		mg/l %		mg/l %		mg/l %		mg/l %	
06/10/15		Oui		1 99,8		24 97,9		2 99,7		1,2 98,9		0,2 98,4	

⁽¹⁾ EH ou Equivalent-Habitant : unité de mesure de la capacité d'une filière d'épuration, basée sur le rejet journalier moyen théorique d'un abonné domestique.

L'assainissement individuel

L'assainissement non collectif (ANC) désigne les installations individuelles de traitement des eaux domestiques. Ces dispositifs concernent les habitations qui ne sont pas desservies par le réseau public de collecte des eaux usées et qui doivent en conséquence traiter elles-mêmes leurs eaux usées avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Contenant des micro-organismes potentiellement pathogènes, des matières organiques, azotées, phosphorées ou en suspension, ces eaux usées, polluées, peuvent être à l'origine de nuisances environnementales et de risques sanitaires significatifs.

L'assainissement non collectif vise donc à prévenir plusieurs types de risques, qu'ils soient sanitaires ou environnementaux.

C'est le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Régie des Eaux du Canal Belletrud qui assure le contrôle et le suivi des installations d'ANC sur la commune de Spéracèdes.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 3 894 abonnés sur les 6 communes de la Régie des Eaux du Canal Belletrud en 2015.

Perspectives d'évolution / projets

La commune de Spéracèdes n'a pas de prévision d'extension d'urbanisation sur son territoire ni de secteurs sur lesquels il serait justifié d'étendre le réseau d'assainissement collectif (voir projet de révision du zonage d'assainissement).

TRAITEMENT DES DECHETS

Situation actuelle

Les déchets sur la commune de Spéracèdes sont gérés par le SMED 06 (Syndicat intercommunal de traitement des déchets du secteur Cannes-Grasses). Le taux de valorisation matière du SMED était de 48 % en 2014.

Les installations du SMED sont :

- Un centre de valorisation organique (CVO) sur ordures ménagères résiduelles (OMR) ;
- Un centre intégré de transit et de traitement (CITT) ;
- Un réseau de 11 déchetteries ;
- Le quai de transfert de l'île Sainte-Marguerite.

Les déchetteries les plus proches de la commune sont les déchetteries de Peymeirade, Saint-Cézaire-sur-Siagne et de Saint-Vallier toutes implantées dans un rayon de 11 km.